

Initiateur Public Handicap Mental et Psychique (DIHMP)

Juin 2017

OBJECTIFS VISES

Contribuer à l'amélioration de l'accueil de ce public au sein du club, les mettre en activité en apportant les notions fondamentales pour une pratique ludique et sans risque ; favoriser la mise en place d'un projet du club adapté à ce public.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Titulaires de l'Animateur Bénévole 2 Jeunes ou de l'Entraîneur Bénévole 1 ou équivalent.
- Titulaire d'une qualification professionnelle (CQP animateur de Badminton, DEJEPS ou DESJEPS mention Badminton).

Effectifs de la formation : 6 à 12 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

- 15H de formation du jeudi 23 (10h-20h) au vendredi 24 novembre 2017 (09h-16h) à Aurillac (15).

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription dédié
- Avant le **vendredi 20 octobre 2017** à Lalla Talhaoui, lalla.talhaoui@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Les frais pédagogiques s'élèvent à 300€.
- Les frais annexes sont à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.
Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCA, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Apports théoriques.
- Remise de documentation.

Responsable pédagogique : Sonia DURIER, formatrice à FormaBad, titulaire du BEES 2 option Badminton.

Formateur : François BRUA, directeur sportif à la Fédération Française de Sport Adapté.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ s'approprier les caractéristiques spécifiques du public Handicap Mental et Psychique.
 - ✓ Appréhender la pratique sportive du public Handicap Mental et Psychique dans son environnement.
 - ✓ d'appréhender les aspects physiques du badminton avec ce public.
- Encadrer les publics :
 - ✓ mobiliser des notions de pédagogie.
 - ✓ proposer un échauffement adapté.
 - ✓ d'appréhender et d'adapter le matériel au public.
 - ✓ mettre en place une séance d'initiation avec ce public.
 - ✓ d'observer spécifiquement ce public.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Appréhender l'environnement institutionnel du public Handicap Mental et Psychique
 - ✓ Identifier l'environnement social et sportif de ce public.
 - ✓ Appréhender la notion de projet en lien avec ce public.

SUIVI ET EVALUATION

- Les stagiaires seront évalués durant la formation lors de la mise en œuvre de séances de avec un public spécifique
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.